

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU
SIVED NOUVELLE GÉNÉRATION**

Séance du 17 mars 2025

Nombre de délégués membres constituant l'assemblée (titulaires et suppléants) : 58
Nombre de délégués pouvant prendre part à la délibération : 29
Nombre de membres présents ou représentés : 22 (dont 1 pouvoir)
Nombre de membres ayant pris part aux débats puis au vote : 21

Délibération n° 02/17.03.2025

Objet de la délibération : APPROBATION DU COMPTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
2024.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, à 16h00, le comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var au Luc-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, président, sur la convocation qui leur a été adressée le 4 mars 2025.

Présents : Éric AUDIBERT, Michel GROS, Jean-Pierre VERAN, Olivier HOFFMANN, Jean-Luc LAUMAILLER, Pascal SIMONETTI, Philippe VALLOT, Christian GHINAMO, Yves SOUQUE, Hervé PHILIBERT, André ROUSSELET, Christophe VERCOUTRE, Fernand BRUN, Dominique LAIN, Jean-Louis PORTAL, Jean-Pierre ROUX, Yannick SIMON, Marjorie VIORT, Jean-Michel DRAGONE, Liliane LUONGO, Didier MONTANARD.

Absent ayant donné pouvoir : Christophe CORTES à Liliane LUONGO

Secrétaire de séance : Philippe VALLOT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L2121-14,
VU la délibération n°04/18.03.2024 du 18 mars 2024, portant vote du Budget Primitif 2024,
VU la délibération n°03/09.12.2024 du 9 décembre 2024, portant Décision Modificative n°1 du Budget Général du SIVED NG,

CONSIDÉRANT les conditions d'exécution du budget 2024,
CONSIDÉRANT que Monsieur Éric AUDIBERT, en sa qualité d'ordonnateur, est invité à sortir de la salle durant le vote du Compte Administratif,
CONSIDÉRANT que Monsieur Hervé PHILIBERT, 2ème Vice-Président, a été élu Président de séance pour le vote du compte administratif 2024,

Le Comité Syndical examine le Compte Administratif 2024 joint en annexe, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	11 520 012,61 €	1 012 429,73 €
Recettes	8 557 410,84 €	1 649 167,33 €
Résultat de l'exercice 2024	- 2 962 601,77 €	636 737,60 €
Résultat antérieur reporté	5 032 071,45 €	- 667 806,29 €
Résultat de clôture 2024	2 069 469,68 €	- 31 068,69 €
Balance des restes à réaliser	Sans objet	- 202 022,45 €
Résultat cumulé exercice 2024 y compris RAR	2 069 469,68 €	- 233 091,14 €

Il est demandé au Comité Syndical :

- **DE CONSTATER** l'identité de valeurs entre les écritures du Compte Administratif 2024 et celles du Compte de Gestion 2024,
- **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2024, établi par Monsieur Eric AUDIBERT, Président du SIVED NG.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT

